

0342091N
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT MARC BLOCH
AVENUE GEORGES FRECHE
34410 SERIGNAN
Tel : 0467353510

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : répartition crédits globalisés

Numéro de séance : 9
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/06/2021
Réuni le : 08/07/2021
Sous la présidence de : Xavier Michelis
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la répartition des crédits globalisés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le CA adopte la répartition des crédits globalisés selon liste jointe

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0